

un binôme pour tout, La prime pour toutes!!

Le premier Ministre a annoncé l'application d'une prime de 100€ à compter de janvier 2022 pour les infirmier-es et les cadres des services de réanimation, réanimation néonatale, soins intensifs, surveillance continue, en excluant de fait plusieurs grades de ces mêmes services (aides-soignant-es, ASHQ, secrétaires.)

Pour **SUD santé sociaux** la prime de 100 euros est loin des revendications des réanimations du 11 mai 2021 :

Des effectifs suffisants et sous statut pérenne (titulaires dans le public et CDI dans le privé) nécessaires à des prises en charge de qualité et au maintien de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle des soignant-es.

L'augmentation des ratios personnels/patient-es.

Une vraie reconnaissance de la pénibilité de l'exercice pour tou-ttes, notamment dans le secteur public par le maintien ou la réattribution de la catégorie active.

La reconnaissance réglementaire des compétences spécifiques.

Les pouvoirs publics ont pourtant été avertis par les salarié-es et les médias des difficultés rencontrées par les personnels et les malades. Rien n'a été fait. Nous manquons toujours de lits et il devient de plus en plus difficile d'organiser les soins faute de soignant-es. Aucune anticipation, aucun projet, aucun plan de bataille n'a été mis « en marche ».

En attribuant cette prime qu'à une certaine catégorie de professionnel le gouvernement continue à montrer son mépris des soignants en les divisant.

Depuis Mars 2020, l'Hôpital fait face à la crise sanitaire sans aucun répit, vague après vague.

Le décret 2022-19 du 10 janvier 2022 instaure une prime mensuelle à tous les IDE et cadres de santé exerçant en soins critique, c'est-à-dire dans les unités de réanimation, les unités de réanimation néonatale, les unités de soins intensifs, les unités de néonatalogie assurant des soins intensifs et les unités de surveillance continue.

**Quel est le but de cette prime ?
Reconnaitre la pratique en soins critiques
ou créer un clivage entre les infirmier-es,
les cadres de santé et les autres corps de
métier ?**

Pour les infirmier-es, c'est une petite avancée. Cependant, les services de soins critiques ne fonctionnent que grâce à la pluridisciplinarité et à une cohésion hors pair.

Les professionnel-les de santé ne veulent pas d'un saupoudrage de primes permanent, mais bel et bien, obtenir des conditions de travail correctes avec plus de personnels, du meilleur matériel et la reconnaissance de la part du gouvernement.

Les personnels de réanimation, toutes catégories confondues, demandent la reconnaissance de la spécificité de leur exercice, certes via des revalorisations salariales, mais aussi et surtout via des formations qualifiantes permettant une prise en charge optimale des patients dans ce secteur.

Mais ce gouvernement ne comprend toujours pas la réelle problématique des soignants.

Au lieu de cela, il semble désireux de diviser les équipes en offrant des primes à certains et en ignorant les autres.

Et d'ailleurs, quid de tous les autres services ?

Il est vrai que les soins critiques sont mis en lumière par les médias mais ce ne sont pas les seuls services qui se battent chaque jour et qui prennent en charge les patients souffrant du Covid 19 mais aussi de toutes les autres pathologies.

